



Projet d'accueil éducatif et pédagogique Multi-Accueil « La ferme à Julien »

La structure multi-accueil « *La ferme à Julien* » se situe sur la commune de Naintré. Un citoyen nommé Julien avait émis le souhait, qu'à son décès, sa ferme et ses terres attenantes soient au service de l'enfance. C'est ainsi que la structure multi-accueil a pris ce nom lors de son ouverture en 1994.

La structure est gérée par la mairie de Naintré. Elle a reçu un avis favorable du Président du conseil départemental de la Vienne. Elle est financée par la Caisse d'Allocations Familiales, la commune et les parents par leur facturation. Elle s'insère dans un pôle comprenant également le Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEI).

L'équipe de professionnelles est composée d'une responsable, Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'une seconde EJE exerçant les missions de continuité de direction ainsi que de professionnelles titulaires des diplômes d'auxiliaire de puériculture et du CAP accompagnement éducatif petite enfance. Un agent de restauration assure le reconditionnement des repas de la journée, confectionnés par la cuisine centrale, et un agent d'entretien assure l'entretien des locaux le soir.

Le multi-accueil est ouvert de 7h15 à 18h45 du lundi au vendredi. Il accueille 41 enfants par jour. Les enfants sont accueillis dans deux espaces distincts :

- un espace accueille 14 bébés de 3 mois à 1 an environ, nommé « Les Marmottes »
- un espace accueille 27 moyens et grands de 1 an à 3 ans environ, nommé « Cascadeurs-Explorateurs »

L'équipe définit l'enfant comme une personne en devenir. Il se construit avec l'aide de sa famille et des adultes qu'il va rencontrer tout au long de sa vie. Au quotidien, par leur accompagnement bienveillant, les professionnelles apporteront la sécurité et les repères dont l'enfant a besoin pour devenir autonome. A la crèche, grâce à l'observation et l'écoute, l'équipe est attentive à un accueil individualisé et au respect du développement de chacun. Une réflexion permanente, grâce à des temps de réunions d'équipe, de groupes de travail et de formations, favorise la communication et une cohérence professionnelle. Ces temps d'échanges permettent une adéquation entre les valeurs de vie partagées et les pratiques professionnelles quotidiennes.

L'équipe de professionnelles bénéficie de séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle à raison de 6h annuelles animées par un psychologue. Deux journées de formation collectives ont également lieu chaque année rassemblant toute l'équipe.

L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SES PARENTS

L'équipe a pour mission de garantir un accueil de qualité aux parents et à leur enfant. Les professionnelles mettent en place une adaptation progressive et personnalisée de l'enfant à la vie en collectivité.

L'ADAPTATION : PREMIERS CONTACTS, PREMIERS ÉCHANGES

Cette période d'adaptation se déroule sur une durée déterminée. Idéalement, elle dure deux semaines. Cette période peut être écourtée selon la disponibilité des parents ou allongée si l'enfant en manifeste le besoin. Chaque jour, cet accueil a une durée différente. Le temps quotidien est augmenté progressivement afin de permettre à chaque famille une séparation progressive et rassurante. Une ou deux référentes assurent cette période d'adaptation. Celles-ci sont attentives à prendre le temps pour instaurer une relation de confiance entre l'équipe et la famille. C'est au cours de cette période que les locaux du multi-accueil sont présentés aux parents ainsi qu'à l'enfant. Le premier jour, les parents viennent avec leur enfant afin d'échanger sur les habitudes et les rituels de celui-ci. Le premier repas, lorsque cela est possible, se déroule en présence du parent pour les tout-petits. Les professionnelles s'adaptent au rythme de l'enfant et des parents. Une fois l'adaptation terminée, l'accueil de l'enfant se fait progressivement par le reste de l'équipe.

Une fiche de renseignements a été réalisée suite à une réflexion menée par l'équipe. Il y est inscrit les habitudes de l'enfant : repas, sommeil, rituels, etc. Ce support permet les premiers échanges entre les parents et les professionnelles afin de connaître au mieux les habitudes de l'enfant. Nous proposons aux parents d'appeler dans la journée à la crèche s'ils le souhaitent pour prendre des nouvelles de leur enfant. Notre rôle est également de rassurer les parents pour qu'ils se sentent sereins de confier leur enfant aux professionnelles du multi-accueil. L'enfant a besoin de sentir son parent confiant pour s'autoriser à s'épanouir à la crèche.

L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

L'accueil se fait de façon échelonnée. Les horaires d'arrivée sont de 7h15 à 9h30, de 11h à 11h15, et de 12h30 à 13h30. L'enfant est sous la responsabilité du parent tant qu'il est présent.

Les parents sont invités à entrer dans la pièce de vie de la crèche avec des sur-chaussures et à nettoyer les mains de leur enfant. Un temps d'échanges entre professionnelles et parents est important afin que l'équipe puisse répondre précisément aux besoins des enfants. Les transmissions sont inscrites sur un support écrit chaque jour (heures des repas, des siestes, observations, temps d'éveil et traitements si besoin, etc.). Ce document présente une feuille de transmissions pour chaque enfant, pour la semaine. L'accueil se fait au sein des deux groupes Marmottes et Cascadeurs-Explorateurs. Le soir, les enfants et les professionnelles se réunissent du côté des Marmottes vers 17h30.

L'accompagnement à la séparation

Quand l'enfant arrive le matin, avec son parent, il peut, s'il le souhaite, ranger son doudou et sa tétine dans une poche et une boîte prévues à cet effet. Chaque enfant crée son rituel. Par exemple : ranger ses chaussures, son manteau, son sac au porte manteau où y est affiché son logo. Certains jours, la séparation peut être plus difficile pour l'enfant mais les professionnelles sont présentes pour l'accompagner afin de favoriser sa sécurité affective. Une fois confiant et rassuré, l'enfant pourra aller vers le jeu, explorer selon son envie et interagir avec les autres.

L'accompagnement aux « retrouvailles »

Le rôle des professionnelles est d'accompagner aux retrouvailles en prenant le temps avec les parents de discuter de la journée de leur enfant. Ainsi, l'enfant continue son jeu permettant une transition pour le moment du départ. Le parent peut continuer le jeu ou l'histoire avec son enfant par exemple. Notre rôle consiste à nous adapter à chaque famille afin de leur proposer un accueil individualisé.

Le départ se fait de façon échelonnée. Les horaires sont de 11h à 11h15, de 12h30 à 13h30 puis à partir de 16h15 et jusqu'à 18h45

L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Le multi-accueil a la possibilité ainsi que la volonté d'accueillir des enfants en situation de handicap. Les professionnelles accordent une importance primordiale à l'inclusion des enfants en situation de handicap dès le plus jeune âge. L'enfant est accueilli comme tout autre enfant dans le respect de ses besoins spécifiques dans le but qu'il s'épanouisse et se construise en tant que personne singulière au sein d'un groupe.

L'accueil de l'enfant est, à chaque fois préparé en équipe et en partenariat avec les professionnels qui accompagnent l'enfant à l'extérieur de la structure (kinésithérapeute, orthophoniste, éducateur spécialisé, ergothérapeute, psychomotricien...) ainsi que les élus de la commune et le médecin référent de la crèche. Les professionnels peuvent intervenir au sein de la structure pour un suivi de l'enfant au sein du groupe et ainsi apporter des conseils pour perfectionner son accueil. Une professionnelle de la structure sera référente de l'enfant afin de faire le lien avec tous ces professionnels tout au long de son accueil à la crèche. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) peut être rédigé et mis en place en cas de besoins spécifiques. L'accueil de l'enfant fera l'objet de réunions entre professionnels/élus régulièrement afin d'adapter au mieux la prise en charge de cet enfant et selon les moyens matériels et humains de la structure.

LES TRANSMISSIONS

Au moment de l'accueil, les parents échangent avec la professionnelle qui accueille l'enfant et sa famille. Les parents transmettent les informations concernant l'enfant, sa nuit, ses repas, ses émotions. Ces transmissions sont essentielles pour que les professionnelles puissent assurer une bonne prise en charge de l'enfant tout au long de la journée. Les professionnelles notent les informations transmises par le parent le matin sur le cahier de transmissions. La professionnelle accueillante se positionne en attitude d'écoute et demande aux parents de reformuler si nécessaire. Si le parent soulève une difficulté, un questionnement, les professionnelles prennent, dans la mesure du possible, le temps d'échanger avec eux. Un rendez-vous peut également être pris avec la responsable.

Le soir, les professionnelles individualisent les transmissions. Elles transmettent un résumé de la journée en ce qui concerne les repas, les changes, le sommeil mais également les activités réalisées ainsi que ses découvertes.

LA PLACE DU DOUDOU

La plupart des enfants possèdent un doudou, une peluche, un foulard. C'est la première possession de l'enfant. Le doudou représente l'objet transitionnel, il sert à rassurer l'enfant en l'absence de ses parents. Il répond au besoin de sécurité affective de l'enfant au multi-accueil. Il va permettre de faire le lien entre la maison et la crèche. La relation avec le doudou varie d'un enfant à l'autre. Certains le gardent toute la journée, d'autres n'en ont besoin qu'au moment de la sieste, ou bien quand ils ont du chagrin, qu'ils se font mal ou lorsqu'ils se trouvent dans un nouvel environnement. L'enfant se rassure et grandit avec lui.

Lors de la première rencontre au multi-accueil, les professionnelles demandent aux parents d'apporter un doudou et/ou une tétine annotés au nom de l'enfant. Les professionnelles accordent une réelle importance à laisser le doudou en libre accès. Ainsi, l'enfant peut utiliser cet objet comme bon lui semble. Ils se trouvent à disposition dans les pièces de vie dans des pochettes prévues à cet effet. Le doudou et la tétine sont complémentaires. La tétine est rangée dans une boîte nominative et elle est donnée à la demande de l'enfant.

Il est souhaitable que l'enfant garde le même doudou ainsi que la même tétine au cours de son évolution à la crèche car ceux-ci sont des repères pour lui.

LE JEU ET LES ACTIVITÉS

Pour le groupe des bébés, les professionnelles sont attentives à leur éveil et à leur besoin de sécurité affective. La position au sol est privilégiée pour stimuler leur développement moteur, la préhension et les interactions entre eux. L'équipe propose par exemple des chansons, des musiques, des jeux de mains et de doigts ou encore des hochets de différentes couleurs et textures.

LE JEU LIBRE

Au multi-accueil, le jeu libre est très présent et correspond à une valeur fondamentale des professionnelles. Différents jeux sont mis à la disposition des enfants au sein de la pièce de vie. L'enfant dispose de cet aménagement pour jouer à ce qu'il souhaite. L'enfant va et vient selon ses besoins.

Le jeu est source de plaisir pour l'enfant. Il lui permet d'avoir confiance en lui. En effet, le jeu libre, à travers l'absence de règles, offre une grande liberté à l'enfant. Il permet également de développer son autonomie : en trouvant sa propre solution au problème qu'il rencontre sans craindre d'échouer. En jouant, l'enfant acquiert une pensée créative. Ainsi, le jeu libre permet à l'enfant d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon son imagination. Enfin, grâce au jeu, l'enfant va faire de nouveaux apprentissages et comprendre que son action a une conséquence sur un objet.

Jouer est pour l'enfant, une manière d'exprimer ses émotions, de construire son imaginaire. A travers son jeu, le jeune enfant explore le monde et apprend à le penser. Le jeu lui permet de faire toutes sortes d'expériences qui lui permettront de grandir. L'enfant se construit à travers son jeu.

Au sein du multi-accueil, nous aménageons un espace libre que l'enfant peut utiliser à loisirs toute la journée. Plusieurs espaces de jeu sont à disposition de l'enfant tels qu'un coin dînette, un espace moteur, un espace voitures, un espace de lecture entre autres. Ces différents espaces répondent à un maximum de besoins chez l'enfant pour son développement : besoins moteurs (se mouvoir, grimper, sauter) ou encore besoins d'imitation à travers des jeux symboliques tels que la dînette, les poupées. L'imitation est très présente dans le jeu de l'enfant, en effet, celui-ci imite pour mieux intégrer.

L'adulte est présent physiquement et psychiquement dans chaque espace en adoptant une posture de « phare », ce qui constitue un cadre sécurisant pour l'enfant. La professionnelle observe de façon active le groupe d'enfants, leurs déplacements, leurs réactions, leurs émotions. Elle a un regard bienveillant. Elle intervient peu dans le jeu de l'enfant mais reste néanmoins au sol, à leur disposition. La professionnelle respecte les envies de l'enfant et le laisse agir par ses propres moyens.

Cette organisation s'appelle l'itinérance ludique. Elle permet aux enfants de circuler librement dans l'ensemble des espaces où des univers ludiques ont été installés. Ainsi la liberté de se mouvoir, de choisir et d'interagir est respectée, puisque chaque enfant peut aller à sa guise, selon son mode de déplacement, vers les expériences ludiques dont il sait qu'elles correspondent à ses besoins, et y retrouver les autres enfants avec lesquels ils souhaitent jouer.

La question de l'âge ou des acquisitions ne se posent pas, puisque chaque enfant est entièrement libre de sa propre liberté de jeu. Le positionnement de chaque professionnelle dans un espace accorde un équilibre entre aventure et sécurité qui permet à chaque enfant de se sentir libre de partir et de revenir, libre de bouger, libre de choisir, libre d'interagir,

Au cours de la journée, un certain nombre de supports peuvent être proposés aux enfants afin d'enrichir leur jeu tels que des déguisements, des balles, des tissus ou toutes sortes d'objets sensoriels.

Le multi-accueil est, par ailleurs, dans une démarche de motricité libre. Elle consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective. Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Il est fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements, de le laisser bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures...

LES ATELIERS D'EXPLORATION

Les besoins de l'enfant pour son développement sont :

- Besoins moteurs
- Besoins sensoriels
- Besoins d'exploration
- Besoin d'imaginer
- Besoin de se recentrer
- Besoin d'attention

Des ateliers peuvent être proposés aux enfants au jour le jour en fonction de leurs besoins, de leurs envies et de leur développement. Ces ateliers sont avant tout source de plaisir pour l'enfant mais ont également pour objectif de leur permettre de découvrir le monde. Chaque enfant explore à sa façon et à son rythme. La durée de l'atelier n'est pas définie. Ce temps est aussi un temps privilégié d'échanges et de complicité entre enfants et professionnelles. Quotidiennement, des temps de lecture et de comptines sont proposés aux enfants par les professionnelles au sein de la pièce de vie.

Lors de ces ateliers, les enfants ont le droit de refuser ou de se désintéresser. Ils connaissent leurs besoins et savent si cela peut les satisfaire ou non. L'enfant est acteur de son jeu, il en est l'auteur. Par exemple lorsque l'on met des cartons à disposition, certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en y entrant dedans et en y sortant; d'autres encore vont être dans l'imaginaire et en faire une voiture ou une maison.

Exemples d'ateliers proposés :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - Bac à semoule (transvasement) | - Puzzles |
| - Pâte à modeler | - Abaques / Perles à enfiler |
| - Bouchons (manipulation) | - Crayonnage / Peinture |
| - Bouteilles à visser et dévisser | - Gommettes |
| - Jeux de construction | - Maïzena |
| - Ateliers cuisine | - Jeux d'eau |
| - Manipulation de papiers | |

Ces ateliers permettent d'enrichir l'éveil de l'enfant, sa dextérité, son imaginaire, ses sens, sa motricité, sa concentration. Ainsi l'enfant acquiert des notions telles que le temps qui s'écoule, le fait de laisser sa trace (crayonnage, peinture) ou encore la rencontre de l'autre.

Tout au long de l'année nous réfléchissons à l'aménagement de nos espaces. Nous pouvons déplacer le mobilier, moduler les espaces ou encore faire quelques achats en fonction des besoins recensés. C'est une réflexion perpétuelle en fonction des enfants et de leur développement.

L'ALIMENTATION

Le moment du repas est un moment de plaisir et de convivialité. Par ce biais, l'enfant fait de nombreuses découvertes sensorielles à travers le goût. L'alimentation correspond à un besoin primaire qui apaise une tension physiologique créée par la faim. La diversification alimentaire se fait de façon progressive à partir de 4 mois et si l'enfant présente des signes de désir de manger à la cuillère. Les parents informent l'équipe de l'introduction d'un nouvel aliment.

Pour répondre au mieux et accompagner les enfants, l'équipe se questionne régulièrement sur l'aménagement de l'espace des repas et la posture à adapter par les professionnelles pour ce moment clé de la journée. Une grande disponibilité est requise.

Le repas est également un moment de partage où le plaisir d'être ensemble permet de nombreux échanges entre les professionnelles et les enfants. Le rythme de l'enfant est respecté. L'enfant est invité à goûter ce qui lui est proposé sans y être forcé. Ainsi, l'équipe assure la continuité entre la maison et la crèche afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Les repas sont fournis à 11h par la cuisine centrale et reconditionnés sur place. Ils débutent vers 11h30. Ils tiennent compte des régimes alimentaires et de la culture de chacun. Les repas sont maintenus au chaud jusqu'à 13h30. Passé ce délai, ils ne peuvent plus être servis aux enfants. Un repas de substitution est alors donné (plat bébé, petit pot...). En cas d'allergie alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé est réalisé par le médecin référent de la crèche.

Pendant les repas, les enfants sont accompagnés en tenant compte de leur autonomie afin de respecter le développement de chacun.

Pour les bébés, il n'y a pas d'horaires « fixes » pour les repas. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour son repas.

Par ailleurs, nous accordons une importance à verbaliser à l'enfant nos faits et gestes. Nous nommons les aliments que l'enfant va manger. Donner un biberon à un bébé est un acte qui a du sens et grâce auquel l'enfant se construit. Ainsi, les professionnelles se rendent disponibles pour l'enfant de façon individuelle, ce qui permet de nombreux échanges et de lui offrir des paroles enveloppantes. Les professionnelles sont attentives pendant le repas afin de repérer tout changement de comportement de l'enfant et d'y mettre un sens (par exemple un enfant qui refuse son repas). Les mouvements d'autonomie sont encouragés (par exemple la main vers la cuillère). Pour les tout-petits, le repas sera plutôt pris dans les bras de la professionnelle pour une relation privilégiée. Ensuite, il le prendra installé dans un transat ou chaise-haute puis, il lui sera proposé de prendre son repas à table.

Du côté des moyens et des grands, un rituel avant le repas est instauré. Il s'agit d'un temps calme avec des lectures d'histoires, des imagiers sonores.

Tout en allant vers le coin repas, nous chantons la chanson « le petit train » qui constitue un autre rituel pour l'enfant. Il choisit sa place à table. Il est encouragé à manger de plus en plus de façon autonome. Il mange ainsi en compagnie des autres enfants à table.

La relation individuelle est toujours essentielle. Il n'y a pas d'horaire « fixe » pour les repas. Les plus petits mangent en chaise haute avec l'aide d'une professionnelle. L'équipe est présente pour favoriser le confort et la motricité des enfants lors des prises des repas.

L'adulte est disponible afin de responsabiliser les enfants en leur proposant de distribuer les couverts, les serviettes, de façon progressive au cours de l'année par exemple.

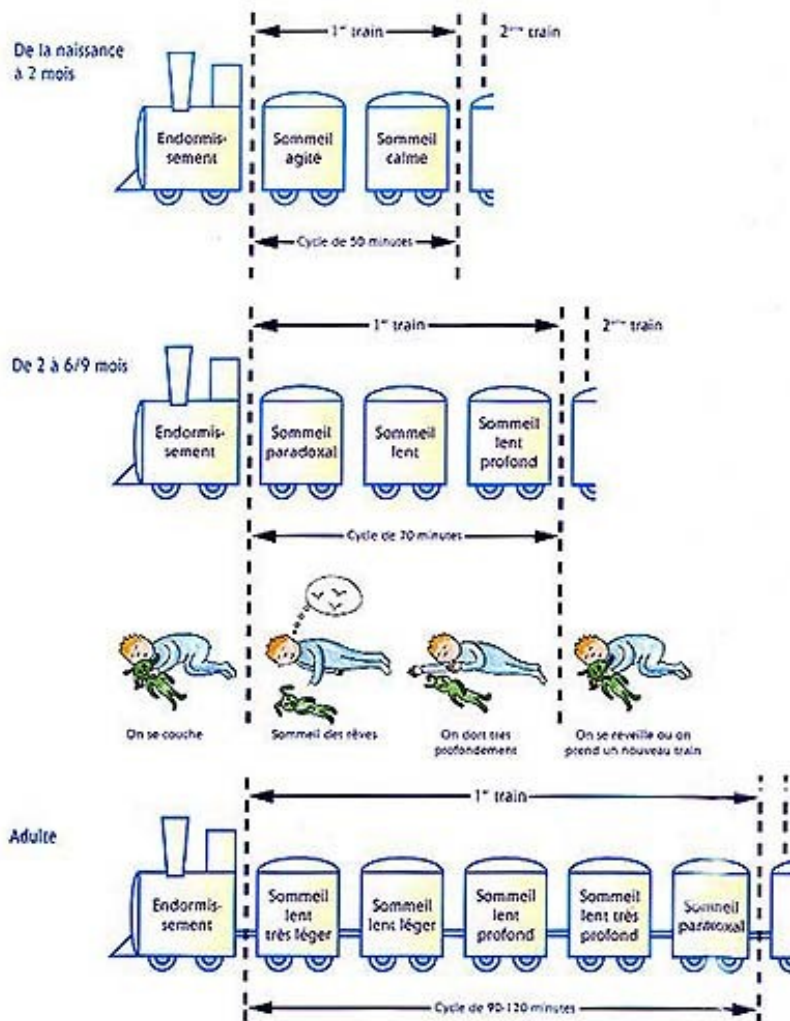
Lors du repas, les enfants de tout âge sont servis dans des plateaux repas où les professionnelles disposent simultanément dans différents compartiments : l'entrée, le plat de résistance et le fromage. Le dessert est servi dans un second temps. L'adulte sert une deuxième fois l'enfant s'il le souhaite. A la fin du repas, les professionnelles distribuent un gant humide pour que l'enfant puisse se laver la bouche et les mains. Les adultes aident l'enfant si besoin. L'enfant met le gant souillé et le bavoir dans la panier de linge sale.

LE SOMMEIL

Le temps de sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux chez l'enfant. Le sommeil n'est pas une interruption d'activité mais un besoin de l'organisme. Par conséquent, nous ne réveillons pas un enfant.

L'enfant qui se trouve dans le groupe des bébés ou des moyens sera couché dès les premiers signes de fatigue repérés. Une ronde de surveillance est effectuée en moyenne tous les quarts d'heure, afin de veiller au bon sommeil de chacun. Si l'enfant en a besoin, les professionnelles prennent le temps pour le bercer ou l'accompagner pendant son endormissement. Les enfants dorment dans une pièce dédiée au sommeil. Le respect du rythme de chacun est une des valeurs de la structure. C'est pourquoi, les enfants sont couchés et levés de façon échelonnée. Les rituels de l'enfant sont respectés.

Bébés et Moyens	Grands
Lit nominatif à barreaux ou couchette	Après le déjeuner, l'enfant va chercher son doudou / tétine
Une place attribuée dans le dortoir	Il prend son seau (reconnaisable par son logo) et va se déshabiller en autonomie, avec la présence d'une professionnelle
Drap et turbulette étiquetés et adaptés à la saison, fournis par les parents	Passage aux toilettes pour les enfants ayant acquis la propreté
Doudou et tétine si besoin	Couchers environ vers 12h30 avec une professionnelle pour l'endormissement
Respect du rythme de chacun	Lit bas type couchette
Repérage des premiers signes de fatigue	Duvet étiqueté et adapté à la saison et fourni par les parents
Levers et couchers échelonnés	Réveils et levers échelonnés pour chaque enfant qui rejoint le reste du groupe
Respect du rituel (bercement par exemple)	
Semi pénombre	



LES SOINS PORTES A L'ENFANT

LES SOINS D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

Le change de la couche

Il est demandé au parent de changer la couche de son enfant s'il arrive avec une couche souillée et le soir quand il est dans les locaux de la crèche. Le change s'effectue du plus propre au plus sale en cas de selles. En cas d'érythème, nous mettons de la crème qui est, soit fournie par la crèche, soit par les parents, sur prescription médicale.

Les professionnelles vérifient la couche de l'enfant avant chaque coucher et après chaque lever. La couche est changée dès que nécessaire tout au long de la journée.

Pour les enfants qui marchent, le change de la couche peut se faire « debout ». Cela veut dire que l'enfant se tient debout et il peut être sollicité par la professionnelle afin de développer progressivement son autonomie.

Le mouchage de nez et D.R.P. : Désobstruction Rhino-Pharyngée

Le mouchage de nez est effectué dès qu'il est nécessaire. Les professionnelles sont attentives à prévenir l'enfant avant. Par ce geste, les voies aériennes supérieures, encombrées de sécrétions nasales, sont désobstruées.

La professionnelle utilise une pipette de sérum physiologique dans chaque narine. Le liquide ressort par la narine opposée. La professionnelle redresse l'enfant afin qu'il déglutisse et essuie son nez tout en le réconfortant. Elle désinfecte ensuite le plan de change et se lave les mains.

Les protocoles médicaux

Les protocoles médicaux sont réalisés par le médecin référent de la crèche. Ils sont expliqués aux parents lors de l'inscription de leur enfant et sont appliqués une fois leur autorisation obtenue. Les parents sont prévenus par la directrice ou par une professionnelle, dès que leur enfant présente des symptômes.

Le PAI : Le Projet d'Accueil Individualisé

Il concerne les enfants atteints d'une affection nécessitant un traitement sur le long terme tels qu'une pathologie chronique (asthme par exemple), une allergie. Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Cet écrit est élaboré en présence du médecin référent, de la directrice du Multi-Accueil et des parents. Les besoins de l'enfant ainsi que la conduite à tenir sont notés et signés par les différentes parties.

LES SOINS MENANT A L'AUTONOMIE

Le lavage des mains et de la bouche

Pour les bébés et les moyens, la toilette des mains et de la bouche est réalisée dès que cela est nécessaire, et systématiquement après le repas à l'aide d'un gant humide. Le geste réalisé est toujours expliqué à l'enfant.

Pour le groupe des grands, ce soin s'effectue avant ou après certaines activités, après le passage aux toilettes. L'enfant se lave les mains avant le repas avec de l'eau et du savon. Après le repas, il utilise un gant humide.

Les professionnelles sollicitent l'enfant pour remonter ses manches, il mouille ses mains et met du savon dans le creux de sa main. On demande à l'enfant de se frotter les mains, puis de les rincer et les essuyer. La professionnelle peut lui montrer comment faire, en mimant les gestes.

L'habillage et le déshabillage

A l'arrivée de l'enfant au Multi-Accueil : l'enfant peut se déshabiller seul ou bénéficier de l'aide de son parent pour enlever son manteau, ses chaussures et ses chaussettes. L'enfant est pieds nus toute la journée afin de répondre à son besoin de motricité libre. Si l'enfant quitte un vêtement dans la journée, les professionnelles lui demandent de les porter dans son casier s'il en a la capacité.

Au moment de la sieste, l'enfant essaye de se déshabiller seul ; l'adulte étant présent s'il a besoin d'aide. Les vêtements sont mis dans des seaux en plastique avec leur « logo ». Nous pouvons échanger avec les parents pour adapter les tenues si besoin pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

Pour les sorties extérieures, nous demandons aux enfants de prendre leurs chaussures dans leur casier qui est positionné à leur hauteur. Ils essayent de les mettre tout seul. L'adulte est toujours à proximité si l'enfant a besoin de son aide. Pour le manteau, il tente de l'enfiler seul ainsi que le tour de cou et le bonnet ou bien la casquette en fonction de la saison.

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté relève d'un processus naturel et neurologique (acquisition du contrôle des sphincters de la vessie et de l'anus) et non d'un apprentissage. Il n'y a pas d'âge précis pour qu'un enfant soit propre. Les professionnelles ne forcent pas un enfant à le devenir mais suivent son rythme et lui font confiance.

Après chaque change, les professionnelles proposent le pot ou les toilettes sans insistance. C'est une proposition et non une obligation. L'acquisition de la propreté débute pour l'enfant à la maison avec ses parents. L'effet de groupe peut contribuer à une envie de découverte pour l'enfant.

PROJETS DE LA STRUCTURE / PARTENARIATS

Différents projets sont mis en place et proposés aux enfants tout au long de l'année au sein de la crèche. Certains projets sont en partenariat avec le Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEI), ce qui permet de créer du lien.

Nos projets sont les suivants :

- **Projet bougeothèque** : Les enfants bénéficient d'un espace approprié au dojo et idéal à la motricité libre. Ce projet permet aux enfants de courir, sauter, grimper, glisser, se cacher...
- **Projet intergénérationnel** : Visite d'un groupe d'enfants à l'EHPAD une fois par mois à partir de janvier pour rencontrer les résidents et réaliser des ateliers autour de la motricité.
- **Projet marionnettes** : Ce projet permet de développer l'imaginaire de l'enfant.
- **Projet médiathèque** : Un groupe d'enfants se rend à la médiathèque plusieurs fois par an pour découvrir ce lieu et développer l'éveil culturel. C'est un moment de partage et d'échange autour d'un thème différent chaque année.
- **Projet lire et faire lire** : Intervention d'une bénévole de l'association « lire et faire lire » 2 fois par mois pour un temps autour de la lecture et avec quelques marionnettes.
- **Projet pétrissage** : En lien avec le RPEI, un groupe d'enfants du multi-accueil et un groupe d'enfants accueillis chez une assistante maternelle se retrouvent pour réaliser une recette. Ils pétrissent, mélangent, goûtent à la préparation et observent la cuisson.
- **Projet cuisine** : A partir du mois de janvier, un groupe de grands réalise une recette de cuisine régulièrement. Ils découvrent ainsi de nouveaux aliments et voient l'évolution entre l'avant et l'après cuisson. Les enfants mangent toujours leur préparation au goûter.
- **Projet éveil sonore** : Tous les mardis matins, un groupe d'enfants de la crèche et un groupe d'enfants du RPEI se retrouvent afin de développer leur attrait pour la musique et manipuler des instruments.
- **Projet Langue des Signes** : Les professionnelles utilisent la langue des signes comme support de communication avec les enfants. De nouveaux mots et/ou comptines sont introduites toutes les semaines.

Différents événements festifs viennent également rythmer le quotidien de la structure telles que la fête de Noël ou encore la fête de l'été ouvertes aux familles lors desquelles nous pouvons partager un moment convivial autour d'un goûter et ainsi échanger entre parents et professionnelles. Le multi-accueil participe également à des fêtes nationales telles que la fête de la petite enfance ainsi que la fête nationale du jeu. Lors de ces après-midis, différents ateliers sont proposés.

Le multi-accueil bénéficie également d'un partenariat avec la ludothèque du Grand-Châtellerauld pour emprunter des jeux.

Tous ces projets sont mis en place pour permettre l'échange, les interactions et la socialisation. L'objectif principal de l'équipe est que chaque enfant s'épanouisse.

Ce projet pédagogique est l'aboutissement de réflexions pour harmoniser nos pratiques professionnelles afin d'établir une cohésion d'équipe pour le bien-être des enfants, leur accompagnement, dans le respect de leur développement et de l'acquisition de leur autonomie. Il est important pour les professionnelles de respecter le rythme de l'enfant tout au long de la journée notamment lors du sommeil, du repas mais également le respect de la culture et des habitudes de vie de chacun.

Il est important d'observer l'enfant tout au long de la journée pour apprendre à le connaître afin de pouvoir répondre à ses besoins et de le voir évoluer.

La vie à la crèche, c'est apprendre à vivre ensemble, à partager, à patienter et à respecter les règles avec bienveillance.